

CHCS

Centre d'histoire et des sociétés contemporaines

SOUTIEN À MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2018 AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

L'action de soutien de l'AUF aux manifestations scientifiques vise à promouvoir la production de savoirs et la diffusion scientifique en langue française. Elle vise aussi à apporter un soutien au partage des savoirs.

[style2;Cadre de l'appel]

L'AUF propose un soutien aux manifestations scientifiques (colloque, séminaire, table ronde, journée scientifique, université d'été, etc.) se déroulant dans la région Europe de l'Ouest et organisée à l'initiative d'un établissement d'Europe de l'Ouest, membre de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Ce soutien peut porter sur les **frais de déplacement et/ou de séjour d'intervenants**, les **frais de dissémination de l'information scientifique** et de **publication d'actes**, et

/ou les **frais de traduction ou d'interprétation**.

L'action de soutien de la Direction régionale Europe de l'Ouest de l'AUF aux manifestations scientifiques répond aux priorités stratégiques de l'AUF établies et adoptées lors de l'Assemblée générale de l'AUF (Marrakech, 2017). Elle vise à contribuer à la structuration et au développement de la recherche dans un cadre national et international et à soutenir l'implication des établissements membres dans ce processus (contribuer à la mise en place de systèmes nationaux de recherche-innovation ; encourager la solidarité active entre institutions membres et la recherche-innovation ; contribuer à mettre en place des dispositifs d'accréditation et d'assurance qualité dans le domaine de la recherche).

[style2;Calendrier de l'appel]

Dans le cadre de cette action, la Direction régionale Europe de l'Ouest de l'AUF organise pour 2018 deux appels à candidatures :

Le premier appel est ouvert **du 1er novembre 2017 au 28 février 2018 inclus, pour les manifestations scientifiques qui auront lieu lors du premier semestre de l'année 2018 (du 1er janvier au 30 juin 2018)**. Aucun dossier pour une manifestation scientifique ayant lieu après le 1er juillet 2018 ne sera accepté pendant ce premier appel.

Le second appel est ouvert **du 1er mai au 31 août 2018 inclus pour les manifestations scientifiques qui auront lieu lors du deuxième semestre de l'année 2018 (du 1er juillet au 31 décembre 2018)**.

Toute demande de soutien d'une manifestation scientifique doit faire l'objet d'un **dépôt de dossier de candidature deux mois au plus tard avant la date du début de la manifestation**.

[style2;Conditions d'éligibilité]

Le soutien de la Direction régionale Europe de l'Ouest de l'AUF à une manifestation scientifique est soumis aux conditions suivantes :

Le rattachement de l'organisateur de la manifestation scientifique à un établissement membre de l'AUF appartenant à la zone géographique Europe de l'Ouest et en règle de cotisation. Retrouvez la liste des établissements membres [ici](#).

Le déroulement de la manifestation scientifique dans un pays de la région Europe de l'Ouest.

La participation d'intervenants faisant une communication en français, destinée à être publiée dans les actes de la manifestation. **Priorité sera donnée aux intervenants des pays du « Sud », dont l'établissement de rattachement est membre de l'AUF et à jour de ses cotisations.** Voir la liste ici.

L'édition et la diffusion des actes en français (les supports numériques seront privilégiés).

[style2;Montant de l'aide]

Le soutien de la Direction régionale Europe de l'Ouest de l'AUF à une manifestation scientifique **ne peut pas dépasser 25 % du budget total de celle-ci, avec un seuil minimal de 2 000 € et un plafond maximal de 5 000 €**

Le soutien de l'AUF porte sur les frais de déplacement (titres de transport) et/ou de séjour d'intervenants francophones, issus en priorité d'établissements dits « du Sud ». Le soutien de l'AUF peut aussi servir à couvrir des frais de publication d'actes, de traduction ou d'interprétation simultanée. Ne sont pas éligibles les frais de restauration et de communication (repas de gala, impression d'affiches, etc.).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le règlement en fichier word ici [DOC - 203 Ko].

Le formulaire en fichier word ici [DOC - 114 Ko].

La page dédiée du site de l'AUF.